

ACTIVITÉ 2.1 : Faits saillants du budget 2021

Chaque année, le gouvernement du Canada prépare un budget qui présente aux Canadien.ne.s un plan financier pour les dépenses gouvernementales prévues et les revenus projetés pour l'année en cours (et au-delà).

Le plus récent budget a été publié le 19 avril 2021 et s'intitulait *Une relance axée sur les emplois, la croissance et la résilience*. Ce budget est particulièrement important car le gouvernement du Canada n'a pas publié de budget officiel au printemps 2020 en raison de la pandémie, ce qui en a fait le premier budget officiel depuis plus de deux ans.

Informations générales :

- L'année fiscale du gouvernement est comprise entre le 1er avril et le 31 mars (12 mois).
- Les dépenses pour 2021-2022 devraient s'élever à environ **497,6 milliards de dollars**. En comparaison, ce montant était de 634,9 milliards de dollars au cours de l'année précédente.
- Le montant des revenus pour 2021-2022 devrait être d'environ **355,1 milliards de dollars**. En comparaison, ce montant était de 296,2 milliards de dollars l'année dernière.
- Le document présente un plan qui permettrait de réduire le déficit de 154,7 milliards de dollars en 2021-22 à 59,7 milliards de dollars en 2022-2023.

Les principales mesures de soutien comprennent :

Création d'emplois et travailleurs 	• Programme d'embauche pour la relance du Canada : 595 millions de dollars pour les entreprises désireuses de réembaucher des travailleurs mis à pied et d'embaucher de nouveaux employés. • 470 millions de dollars sur trois ans pour mettre en relation 55 000 apprentis de première année dans les métiers du Sceau rouge de la construction et de la fabrication avec les possibilités offertes par les petits et moyens employeurs. Les employeurs pourraient recevoir jusqu'à 5 000 \$ pour couvrir les coûts d'embauche des apprentis et jusqu'à 10 000 \$ pour les employeurs qui embauchent des personnes traditionnellement sous-représentées dans les métiers (femmes, Canadien.ne.s racialisé.e.s et personnes handicapées). • Augmentation du salaire minimum des travailleurs fédéraux à 15 \$ l'heure.
Les petites entreprises et la croissance 	• Programme canadien d'adoption du numérique : 1,4 milliard de dollars sur quatre ans pour fournir de micro-subventions aux entreprises admissibles afin de les aider à compenser les coûts d'adoption des nouvelles technologies numériques. • 560 millions de dollars par année pour le Programme de financement des petites entreprises du Canada. On estime que cette augmentation permettra d'étendre les mesures de soutien financier à environ 2 900 petites entreprises supplémentaires.
Les femmes et les soins aux enfants 	• Des services de garde d'enfants de qualité et sans but lucratif : jusqu'à 30 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, puis 8,3 milliards de dollars par an par la suite. Le gouvernement fédéral s'engage à travailler avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones pour mettre en œuvre ce plan. • Jusqu'à 146,9 millions de dollars sur quatre ans pour renforcer le financement, le mentorat et la formation des femmes entrepreneurs. • 2,2 milliards de dollars sur cinq ans, et 160,9 millions de dollars par la suite, pour des mesures visant à mettre fin à la tragédie nationale des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et à bâtir une société plus sûre, plus forte et plus inclusive.

Action climatique et économie verte 	• La relance verte : 17,6 milliards de dollars pour des mesures visant à conserver 25 % des terres et des océans d'ici 2025 et à réduire les émissions de 36 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. • Accélérateur net zéro : 5 milliards de dollars sur sept ans pour soutenir les emplois et les projets qui contribuent à réduire les émissions nationales de gaz à effet de serre dans l'ensemble de l'économie canadienne. • 4,4 milliards de dollars pour aider les propriétaires de maisons à effectuer des rénovations écologiques grâce à des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$.
La jeunesse 	• 4,1 milliards de dollars pour rendre l'éducation postsecondaire plus abordable et pour fournir un soutien direct aux étudiants. Les mesures comprennent : - Doubler le montant des subventions canadiennes aux étudiants pendant deux années supplémentaires ; - Éliminer les intérêts sur les prêts étudiants fédéraux jusqu'au 31 mars 2023 ; - Améliorer l'aide au remboursement afin qu'aucune personne gagnant 40 000 \$ par année ou moins n'ait à faire de paiements sur les prêts étudiants fédéraux ; - Prolonger les mesures de soutien aux personnes handicapées pour les bénéficiaires de l'aide financière aux étudiants dont les déficiences sont persistantes ou prolongées, mais pas nécessairement permanentes. • 721 millions de dollars sur les deux prochaines années pour aider à mettre en relation les jeunes et les étudiants avec les employeurs et de nouvelles possibilités d'emploi de qualité. • 150,6 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-22, pour soutenir les étudiants autochtones. • 100 millions de dollars sur trois ans pour soutenir des projets d'interventions novatrices en matière de santé mentale à l'intention des populations touchées de façon disproportionnée par le COVID 19 (travailleurs de la santé, travailleurs de première ligne, jeunes, personnes âgées, peuples autochtones et Canadien.ne.s racialisé.e.s).

Nouvelles sources de revenus :

Taxe sur les produits de luxe	• Introduction d'une nouvelle taxe de 10 à 20 % sur les voitures et les avions d'une valeur supérieure à 100 000 dollars, et sur les bateaux d'une valeur supérieure à 250 000 dollars.
Taxe sur les logements vides	• Une taxe de 1 % sur les maisons appartenant à des personnes qui ne sont pas Canadien.ne.s et qui sont vacantes ou sous-utilisées.